

que j'auray pû apprendre de sa marche, afin que vous ne soyez point surpris. Je puis vous dire par avance que de la façon dont il marche, il sera bien prest de Rheims mardy au soir, supposé qu'il soit icy et qu'il ne s'avise pas d'y séjourner. Quant au cérémonial, M. le mareschal d'Uxelles, en me mandant qu'il partoist dimanche, et qu'il ne pouvoit me dire ny où il coucheroit, ny où il disneroit, m'a marqué que l'intention de la cour estoit qu'on luy fist tous les honneurs que l'on a coutume de rendre aux testes couronnées, c'est à dire que toutes les compagnies le complimentassent en corps, que l'on tirast le canon dans les lieux où il y en auroit, et que l'on mist la bourgeoisie sous les armes ; j'ay déjà mesme averty toutes les compagnies de cette ville, elles se présenteront en cas qu'il veuille bien les recevoir, ce qu'il pourra bien ne pas vouloir, Sa Majesté estant très fantasque. Soyez seur, au reste, que je vous avertiray exactement de ce qui se passera, et que personne n'est avec plus de respect que moy, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

DE NOINTEL.

A Soissons, ce 19 juin 1717.

On se souvient de l'inscription funéraire d'un soldat romain trouvée à Ambleny et décrite par M. Joffroy (vol. 15, 2^e série, page 23).

M. Héron de Villefosse, appelé à examiner deux pierres du même genre trouvées à Châlons-sur-Marne en 1890, compare les diverses inscriptions et cherche à quelle époque et à quelle occasion les détachements ont été établis dans nos contrées (*Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne*, 1890, p. 132).

D'après l'itinéraire d'Antonin (n^o 391) la grande voie de l'Italie à la Grande Bretagne traversait la Gaule. De Milan, elle passait à Vienne, Lyon, Autun, Troyes, Châlons-sur-Marne, Reims, Soissons, Amiens et Boulogne-sur-Mer.

Cette route a été traversée par Julien et son armée en 356, lors de sa brillante campagne en Gaule où il

repoussa les barbares qui, de toutes parts, menaçaient les frontières.

M. de Villefosse pense que c'est après cette campagne que des détachements de cavalerie furent établis et que les épitaphes des cavaliers seraient contemporains de ces événements.

Au nord-ouest de Reims, le long du chemin de la Barbarie, M. Auguste Longnon a su retrouver dans les noms de lieux actuels, le souvenir des dénominations ethniques des cavaliers auxiliaires chargés de garder la route. « Grâce à ses judicieuses remarques on connaît la composition des détachements qui défendaient l'entrée de la capitale de la deuxième Belgique pendant que les cavaliers dalmates occupaient Châlons. Il lui a suffi de jeter les yeux sur une carte des environs de Reims pour connaître la composition de ces corps de cavalerie dont les localités de Sermiers (Sarmatæ), Gueux (Gothi), Bourgogne (Burgundi), Villers-Franqueux (Franci), Auménancourt (Alamani), nous ont conservé les noms. Le long de la même grande voie après avoir passé Reims et Soissons, au village actuel d'Arlaines, on rencontrait aussi un poste défendu par des cavaliers Voconces. (A la Vocontiorum) dont une inscription (celle d'Ambleny) nous atteste la présence. »

M. Vauvillé donne lecture :

1° D'une note sur la station gallo-romaine de Lesges, où l'on découvrit un important trésor composé de bijoux et de 2,300 monnaies romaines.

2° D'une note sur des monnaies de :

Yves de Nesles, comte de Soissons de 1164-1178.

Raoul, comte de Soissons, de 1180-1237, trouvées dans la plaine de Soissons.

3° Enfin il signale un atelier quaternaire de taille de grès à Presles-et-Boves.